



## Qu'est-ce qu'un Plan directeur de l'eau

L'élaboration du Plan directeur de l'eau (PDE), l'outil permettant la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, est le principal mandat d'un organisme de bassin versant. Il s'agit d'un document de planification qui permet d'orienter et de prioriser les actions et les projets à mettre en œuvre à l'échelle du bassin versant, après avoir dressé le portrait de ce dernier et établi le diagnostic de ses principales problématiques. Le PDE «présente entre autres les problèmes d'ordre hydrique et environnemental ainsi que les solutions envisagées, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de l'eau pour atteindre les objectifs fixés de manière concertée par les acteurs de l'eau, c'est-à-dire, tous ceux qui ont à cœur la santé de l'eau et des écosystèmes associés. Ce sont les résidants, les ministères, les municipalités et les MRC, les industriels, les producteurs agricoles, etc. Si le PDE est élaboré par l'organisme de bassin versant, en concertation avec les acteurs de l'eau, c'est surtout à ces derniers qu'il revient de lancer les projets qui permettront de corriger la plupart des problèmes déjà identifiés dans le bassin versant. La finalité du plan directeur de l'eau est de créer un plan d'action qui découle d'une vision commune et partagée.»<sup>1</sup> Ce plan d'action est mis en œuvre par les acteurs de l'eau, alors que l'organisme de bassin coordonne et participe à sa mise en œuvre.

Le PDE est un véritable outil de planification. Il peut également servir de référence pour évaluer la compatibilité des divers projets susceptibles d'avoir des impacts sur le milieu hydrique.

## Éléments du PDE<sup>1</sup>

### 1- Le portrait

Le portrait est une description de toutes les caractéristiques d'intérêt du bassin versant pour la gestion intégrée de l'eau. Il vise à situer le bassin versant dans son environnement physique, économique et social.

### 2- Le diagnostic

Il s'agit d'une étude des problèmes liés à l'eau et aux écosystèmes associés.

### 3- Les enjeux et objectifs

Les enjeux, c'est ce que l'on risque de perdre (si on laisse la situation actuelle se perpétuer) ou de gagner (si on effectue les corrections appropriées).

Les objectifs sont les résultats que l'on souhaite atteindre par la mise en œuvre du plan d'action.

### 4- Le plan d'action

Le plan d'action détermine les solutions, les projets, les activités et les partenaires qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.

---

<sup>1</sup> Source : Gangbazo, 2006. *Guide pour l'élaboration du Plan directeur de l'eau : sommaire*.  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/fiches/sommaire.pdf>

## Processus d'élaboration



Source: MDDEP

→ Indique où est rendu le COBARIC dans le processus

## Processus d'acceptation

Le Plan directeur de l'eau doit être soumis au gouvernement du Québec pour acceptation. À cette occasion, les différents ministères concernés par la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; Ministère des Transports; Ministère de la Sécurité publique; Ministère de la Santé et des Services sociaux; Secrétariat aux Affaires autochtones; Ministère du Tourisme; Ministère des Ressources naturelles et de la Faune) émettent leurs commentaires et suggestions sur le PDE réalisé et donne un avis d'acceptation ou non à la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui délivre une attestation gouvernementale d'acceptation du Plan directeur de l'eau, le cas échéant.

### Autres sources d'information :

Ministère de l'Environnement du Québec, 2004. *Élaboration d'un plan directeur de l'eau : guide à l'intention des organismes de bassin versant*. 71 pp. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/plan-dir.pdf>

Ministère de l'Environnement du Québec, 2002. *Politique nationale de l'eau*. 94 pp. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/politique/politique-integral.pdf>